|  |
| --- |
|  |
|  |
| des milliers D’ADHERENTS DES ALLIANCES FRANCAISES SOUTENUS grace au nouveau partenariat entre LA FONDATION ALLIANCE FRANCAISE ET MONACO |
|  |

****

***Le gouvernement de la Principauté de Monaco et la Fondation Alliance Française ont signé un accord pour renforcer les compétences en français et en Technologies de l’Information des adhérents des 29 Alliances françaises de Madagascar et d’autres Alliances françaises en Afrique de l’Ouest***

ANTANANARIVO, 23 Novembre 2016 – A l’occasion du Sommet de l’Organisation internationale de la Francophonie (OIF), la Fondation Alliance Française et le Gouvernement de la Principauté de Monaco ont signé un accord pour renforcer l’apprentissage du français et la maîtrise de l’outil numérique pour les adhérents de 38 Alliances françaises en Afrique.

Le projet, qui concernera plus de 50.000 adhérents des Alliances françaises, impliquera les vingt neuf Alliances françaises à Madagascar, ainsi que cinq Alliances françaises en Mauritanie, deux en Afrique du Sud et deux au Sénégal. Parallèlement aux cours classiques (cours diplômants de langue française), des activités innovantes seront proposées, telles que la mise en place de bibliothèques numériques et l’initiation au codage, avec l’organisation de Nuits du Codage. Au Sénégal, le projet ciblera tout particulièrement des jeunes filles en difficulté.

Le projet permettra, dans les quatre pays ciblés, de réduire la fracture numérique et d’améliorer l’égalité entre femmes et hommes pour accéder à l’éducation. Monaco y apportera son concours en allouant une contribution de trois cent mille euros sur trois années (2017-2019).

*« Nous sommes heureux de conclure ce partenariat qui contribuera à former en Afrique plus de 50.000 jeunes à la maîtrise du français et à l’outil technologique, très demandés sur le marché de l’emploi»* a mis en avant M. Gilles Tonelli, Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération du Gouvernement de la Principauté de Monaco. *« Ce projet contribuera par ailleurs à créer les métiers de demain en suscitant des vocations. Pour Monaco, la francophonie est un formidable outil au service de l’emploi et de la réduction des inégalités ».*

« Cet accord s’inscrit dans le plan de modernisation de notre réseau mondial, qui compte aujourd’hui 817 Alliances Françaises dans 135 pays et 560 000 apprenants de français » précise M. Bertrand Commelin, Secrétaire Général de la Fondation Alliance Française. « Il permettra à nos Alliances Françaises dans cinq pays d’Afrique de donner grâce au numérique une nouvelle dimension à leur action de promotion de la francophonie. Cet ambitieux projet, qui s’adresse au public des Alliances Françaises, leur personnel, notamment les enseignants et les médiathécaires, les professeurs de français et instituteurs des systèmes scolaires, et plus spécifiquement au Sénégal des jeunes filles déscolarisées, contribuera à une meilleure insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires ».

-FIN-

**A propos de la Coopération monégasque**

Le Gouvernement de la Principauté de Monaco, au travers de sa Direction de la Coopération Internationale, agit pour le développement social et humain à travers trois domaines d’intervention : la santé, l’éducation et l’insertion socio-économique. Les fonds alloués au titre de l’aide publique au développement de Monaco permettent de soutenir chaque année  plus de 130 projets dans douze pays prioritaires, principalement les Pays les Moins Avancés (Madagascar, Mali, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Burundi), en accord avec les politiques nationales des pays concernés.

Contact :

Direction de la communication

Tél. : +377 98.98.22.22

E-mail : [presse@gouv.mc](mailto:presse@gouv.mc)

**A propos de la fondation Alliance Française**

Conforme aux idéaux de l’Alliance française fondée à Paris en 1883, la Fondation Alliance Française a pour objectif de développer dans le monde l’enseignement et l’usage de la langue française, de favoriser les échanges entre les cultures. Elle apporte son soutien à 816 Alliances Françaises (fondées sur le modèle associatif et de droit local) dans 133 pays sur les 5 continents. Elle fournit expertise, formations et conseils aux Alliances françaises. Elle offre une alternative culturelle à la mondialisation en faisant découvrir les cultures française et francophones.

Contact communication :

Paul Rechter : [paul.rechter@gmail.com](mailto:paul.rechter@gmail.com) ??